

# Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Paul Sabatier - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### Lycée Paul Sabatier - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (34735)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Paul Sabatier - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (34735)	Jury par défaut	Tous les candidats	6	86	0

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bon Niveau en mathématiques	Bulletins terminales et note baccalauréat	Important
	Bon niveau en anglais	Bulletins terminale et note baccalauréat	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Bulletins de terminale - Lettre de recommandation	Très important
Savoir-être	Assiduité	Bulletins terminale - Lettre de recommandation	Très important
	Autonomie	Bulletins terminale - Lettre de recommandation	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour les technologies informatiques	Projet de formation motivé - expérience et activités dans le domaine de l'informatique	Très important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

### Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

### **Série STAV**

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

### **Série STD2A**

- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

### **Série STHR**

- Economie et gestion hôtelière (EDS)

### **Série STI2D**

- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d"information et numerique (EDS)

### **Série STL**

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

### **Série STMG**

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

### **Série ST2S**

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

### **Série S2TMD**

- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)

## Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

### **SUR LE PLAN QUANTITATIF**

Un profil au niveau scolaire présentant une moyenne générale en dessous de 10/20 a une plus forte probabilité tout au mieux d'être en bas de classement, sinon ne pas être classé du tout, la formation ayant un taux de remplissage supérieur à 50% pour une moyenne indicative à 12/20.

### **SUR LE PLAN QUALITATIF**

Un profil présentant des appréciations au comportement inapproprié sera écarté, démontrant son incapacité à développer des aptitudes professionnelles. Un candidat avec un niveau scolaire enviable mais aux appréciations dénotant un état d'esprit perturbateur sera défavorisé par rapport à un profil moins performant au niveau scolaire, mais qui affiche un comportement irréprochable, faisant preuve de persévérance pour dépasser ses difficultés et soucieux de s'améliorer en continu.

## Critères « parcours en cordée de la réussite »

**Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures**

Oui, il a donné lieu à un départage à l'issue duquel un bonus a été attribué pour valoriser l'encordé.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Les membres de la commission d'examen des vœux déterminent et valident les critères du paramétrage du traitement algorithmique qui permettra d'établir un pré-classement des dossiers. Suite au pré-classement, les membres de la commission d'examen des vœux effectuent une analyse plus fine des dossiers de manière à valider ou modifier la note donnée à la candidature par le traitement algorithmique.

Concernant les dossiers des candidats scolaires, les éléments normés des dossiers sont examinés : fiche avenir, avis détaillés des compétences et des savoirs-être, activités et centres d'intérêt, présentation du projet du candidat permettant de valoriser ou non un dossier de candidature par rapport au pré-classement.

Pour les autres candidats (non-scolaires, diplômés équivalents étrangers,...) pour lesquels la commission ne dispose pas d'éléments normés, une étude de l'ensemble des documents du dossier produit par les candidats est réalisée afin de les évaluer et les intégrer au classement définitif.

Enfin, pour chaque groupe de candidat (Bac professionnels, technologiques ou autres), est déterminée la note à partir de laquelle un dossier sera classé ou refusé. Cette note est fonction du nombre de dossiers de candidature par rapport au nombre de places proposées dans le groupe. Dans un groupe où il y a beaucoup de candidatures pour peu de places proposées, il y aura moins de dossiers classés. Le classement définitif est alors proposé et validé par le Chef d'établissement.

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données normées quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons à l'ensemble des candidats et plus particulièrement aux candidats en réorientation :

- De mettre en avant leur savoir-être, leurs activités et leurs centres d'intérêt en lien avec la formation.
- De présenter un projet cohérent, motivé et personnalisé. Trop de projets de formation sont standardisés et ne permettent pas aux candidats de se différencier des autres.

**Signature :**

NICOLAS SALVAT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Paul  
Sabatier